



## Procès-verbal de la séance du Conseil Général Séance du 16 juin 2022 selon convocation.

La séance débute à 19h30 au Parlement Vaudois, sous la présidence de M. Jérémie Crisinel, Président.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel.
2. Assermentation des nouveaux membres.
3. Ordre du jour.
4. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
5. Nominations statutaires.
6. Préavis n° 2022-02 comptes 2021.
7. Préavis n° 2022-03 réfection intérieure de l'église.
8. Communications de la Municipalité.
9. Présentation du projet du PA de la scierie Zahnd SA par M. Thierry Zahnd.
10. Propositions individuelles et divers.

### **1. Appel.**

Sont absents excusés :

Mmes Piot Maryline et Vulliemin Catherine M.M. Baehler Jean-Luc, Bornand Julien et Füllemann François.

Le Conseil Général compte à ce jour 47 membres, 42 sont présents pour débiter cette séance.

Nous avons 4 invités ; Mme Corinne Henry, M. le Préfet, M. Daniel Emery et M. Thierry Zahnd. M. le Président les remercie d'être venu pour cette séance au Parlement Vaudois.

### **2. Assermentation des nouveaux membres.**

M. Didier Jordan est assermenté séance tenante. Le Conseil Général compte dorénavant 48 membres, 43 membres sont présents dès l'assermentation.

### **3. Ordre du jour.**

L'ordre du jour ainsi présenté est accepté à l'unanimité sans abstention ni avis contraire.

### **4. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.**

Le procès-verbal de la séance du 28 mars 2022 est accepté à l'unanimité sans abstention ni avis contraire.

### **5. Nominations statutaires.**

Pour l'élection du Président, M. Jérémie Crisinel, accepte un nouveau mandat d'une année. Il n'y a pas d'autres propositions. M. Jérémie Crisinel est élu tacitement et par applaudissements, Président. Pour l'élection du vice-Président, Mme Marie-Eve Gachet ne souhaite pas se représenter. Mme Luzia Jordan propose Mme Isabelle Breton qui accepte ce poste. Il n'y a pas d'autres propositions. Mme Isabelle Breton est élue tacitement et par applaudissements, vice-présidente.



Pour l'élection des scrutateurs, Mme Luzia Jordan et M. Lionel Zeller acceptent un nouveau mandat et sont élus par acclamations.

Pour l'élection des scrutateurs suppléants, Mmes Nathalie Jordan et Catherine Mermoud acceptent un nouveau mandat et sont élues par acclamations.

## 6. Préavis n° 2022-02 comptes 2021.

Chaque membre a reçu le préavis n°2022-02, le rapport de gestion, les comptes 2021 ainsi que le rapport de la commission de gestion avec la convocation. M. le Syndic parcourt page par page les comptes pour d'éventuelles questions et donne également beaucoup d'explications. Le résultat 2021 affiche un bénéfice de CHF 82'068.09 pour un total du compte de fonctionnement de CHF 1'709'218.82. Il passe la parole à notre invité M. Daniel Emery qui va nous expliquer le rôle du réviseur de commune. Il nous parle des directives sur la révision des communes, des lois et règlements de la comptabilité des communes. Il remercie infiniment la Municipalité et le Conseil de l'avoir invité à notre séance.

Le rapport de la commission de gestion est lu par M. Olivier Bourgeois et recommandent sur la base de leur examen ainsi que la révision par un organe officiel de révision, d'adopter les comptes 2021 tel que présentés. Il n'y a pas de questions. Les conclusions du rapport de la commission de gestion concernant le préavis n°2022-02 concernant les comptes 2021 sont acceptés à l'unanimité avec 2 abstentions et pas d'avis contraire.

## 7. Préavis n° 2022-03 réfection intérieure de l'église.

Chaque membre a reçu le préavis n° 2022-03, le rapport de la commission ad hoc et le rapport de la commission des finances. M. Marc David nous commente le préavis. Pour rappel, l'enveloppe de l'église, soit les façades et la toiture, a été rénové de manière importante en 2015. La Municipalité estime que le moment est venu d'effectuer un rafraîchissement important à l'intérieur. Des traces de salpêtre ont pris de l'ampleur et il est important de les traiter. De plus il est judicieux de profiter des échafaudages en place pour donner un coup de peinture à toutes les boiseries. Les fenêtres seront également remplacées avec un aspect identique mais avec un double vitrage. Un écran repliable sera installé, la sonorisation extérieure sera remplacée et quelques travaux d'électricité seront effectués. La Municipalité demande au Conseil Général de l'autoriser à entreprendre la réfection intérieure de l'église pour un montant de CHF 55'000.-, de financer ces travaux par les liquidités courantes et d'amortir ces travaux sur 10 ans ce qui représente une charge annuelle d'amortissement de CHF 5'500.- Les conclusions du rapport de la commission ad hoc sont lues par M. Olivier Breton et recommande d'adopter le préavis n° 2022-03. Les conclusions du rapport de la commission des finances sont lues par M. Daniel Reymond et recommande également d'accepter le préavis tel que présenté. M. le Syndic ajoute que ce préavis a été fait avant le bouclage des comptes et que l'amortissement sera fait certainement plus vite que prévu. M. Yann Gachet demande si les fenêtres auront un double ou triple vitrage ? M. Marc David, un double vitrage. M. Pietro Ricci demande s'il est prévu d'ajuster la porte d'entrée ? M. Marc David dit qu'elle sera repeinte et ajustée. M. Pierre-François Duc demande s'il est prévu une fermeture automatique de la porte afin d'éviter des vols comme à Bercher ?

M. le Syndic dit qu'en principe elle reste ouverte, qu'on n'a pas eu de problèmes pour l'instant à Rueyres, mais que c'est à réfléchir et à étudier. Il n'y a plus de questions. Les conclusions du rapport de la commission des finances sont acceptées par 40 oui et 1 non.

Les conclusions du rapport de la commission ad hoc sont acceptées par 39 oui et 2 absentions.

## 8. Communications de la Municipalité.

M. Michel David a remis pour information le rapport de gestion annuel 2021 du fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable. Il nous informe que Cablex avance bien dans les visites aux propriétaires pour la fibre et qu'il est important de signer et renvoyer rapidement le



contrat après leur visite. Le 2<sup>ème</sup> projet de sécurisation de la croisée de la scierie et revenu du Canton et doit encore être revu. M. Valéry Jordan nous informe à la suite d'une séance de Valorsa, que la seule solution actuellement pour les déchets plastiques est l'incinération. Il propose donc de ramener les contenants vides chez les commerçants afin de diminuer les sacs poubelles payants. Seul le PET est recyclé de façon optimum.

## **9. Présentation du projet du PA de la scierie Zahnd SA par M. Thierry Zahnd.**

M. Thierry Zahnd a été invité pour nous présenter à titre d'information uniquement, le projet d'extension de la scierie. Il nous parle de l'historique de l'entreprise, des différentes étapes d'agrandissement déjà effectuées et surtout des projets d'agrandissement futurs et des avantages que cela aura pour les habitants concernant les nuisances sonores notamment. Tout cela prend beaucoup de temps et ils espèrent pouvoir commencer d'ici l'année prochaine. Plusieurs questions sont posées et M. Thierry Zahnd y répond volontiers. M. le Président le remercie infiniment pour cette présentation.

## **10. Propositions individuelles et divers.**

M. Pierre-François Duc demande si le bureau ou la Municipalité avait prévu une fête pour fêter dignement notre nouveau Député ? M. le Président dit qu'il n'a rien prévu mais propose éventuellement de le faire lors du festival du verger le 13 août. M. Valéry Jordan dit qu'une verrée a été faite lors de l'amicale du four à pain mais rien d'autre pour l'instant. Peut-être qu'à l'automne une petite fête sera organisée pour l'inauguration de l'extension de la place du village, à réfléchir.

M. Benoît Melet annonce l'ouverture d'une torréfaction au Battoir, une porte ouverte aura lieu le samedi 25 juin de 9h à 13h et vous y êtes les bienvenus. M. Alain Buffat demande si les bacs à fleurs sur le chemin en Liamont pourraient être enlevés car ils sont devenus plutôt dangereux et plus nécessaire. M. Michel David en prend note et va étudier cette demande.

M. le Syndic remercie le Conseil d'être venu si nombreux ce soir au Parlement, et remercie également nos invités.

M. le Président remercie à son tour les commissions, les membres du conseil, le bureau ainsi que la municipalité pour le bon travail effectué et la bonne collaboration. Il souhaite à Mme Marie-Eve Gachet tout de bon pour la suite et la remercie pour son excellent travail pendant de nombreuses années. Il souhaite la bienvenue à Mme Isabelle Breton au bureau.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h18.

Le Président :

La Secrétaire :

Jérémie Crisinel

Sarah David